

Ordre du jour :

1. **Modification** : Accord du conseil pour ajouter deux points à l'ordre du jour
2. Validation du plan de dénomination des voies de la commune
3. Devis pour la formation au PSC1
4. RPQS SPANC (**point ajouté**)
5. RPQS Déchets (**point ajouté**)
6. Devis pour l'étude de rénovation architecturale et énergétique bâtiment ancienne mairie
7. Information sur la campagne d'égoutage pour déploiement de la fibre optique
8. Informations : Implantation de la sculpture d'Arcuviboc, Enquête publique relative au PLUI, France Ruralité Revitalisation
9. Questions diverses

Absents excusés : Mathieu Crouin

Retards : Rodolphe Debroise, Yves-Vincent Morin, Julien Norgeot

Le maire ayant constaté que le quorum était atteint (5 membres sont présents), ouvre la séance à 20h30. Il remercie les membres du conseil de leur présence et accueille les concitoyens qui ont décidé d'assister à cette séance.

1. Modification de l'ordre du jour : ajout de deux points RPQS SPANC et RPQS Déchets

Villedieu Intercom a transmis les rapports RPQS (Rapport sur le prix et la qualité du service) de l'assainissement (SPANC) et de la collecte et du traitement des déchets pour l'année 2023. Validés par le conseil communautaire, ils doivent être soumis à chacun des conseils municipaux des 27 communes.

Les membres du conseil acceptent-ils que ces deux points, non initialement inscrits à l'ordre du jour, soient mis sur table et traités en cette séance,

OUI : 5 NON : 0 ABSTENTION : 0

(Arrivée de R Debroise, YV Morin et Julien Norgeot)

2. Validation du plan de dénomination des voies de la commune

La première partie du plan d'adressage est achevée, celle de la dénomination des voies. La carte et le tableau ont été transmis pour avis à Manche Numérique, qui a reconnu l'orthodoxie de nos travaux par rapport au cadre réglementaire, et a formulé quelques observations :

- **La redondance de certaines appellations** est déconseillée, parce qu'elle peut prêter à confusion. En l'occurrence, il s'agit de noms de villages donnés à une

route, puis au chemin qui la continue. La proposition faite par Manche Numérique est de dénommer la voie comme proposé et de considérer que la voie est la route + le chemin, en ajoutant en début de voie un panneau « voie sans issue ».

Avis du conseil sur ce point : Le conseil maintient sa dénomination des chemins par 8 voix sur 8.

- **Les dénominations Ameline et Aumône** semblent à Manche Numérique phonétiquement proches. On nous propose de changer un des noms, ce qui paraît peu pertinent.

Avis du conseil sur ce point : Les deux noms font partie de l'histoire de la commune. Le conseil conserve les deux dénominations par 8 voix sur 8.

- **Les libellés « Bourg » et « Moulin »** sont fréquents et peuvent créer de la confusion, notamment en cas de fusion avec une commune voisine. Le cas n'est pas d'actualité. Nous proposons le maintien de ces appellations.

Avis du conseil sur ce point: Maintien des dénominations par 8 voix sur 8.

- On nous demande de **compléter le tableau**, certains champs n'ayant pas été renseignés. Nous le ferons.
- Enfin, Manche Numérique constate que **la carte** est bien renseignée et qu'elle est cohérente .

Le conseil municipal est maintenant, aux conditions arrêtées sur les points traités, inviter à valider tableau et carte de la dénomination des voies

POUR	8	CONTRE	0	ABSTENTION	0	.
-------------	----------	---------------	----------	-------------------	----------	----------

Après réception de la délibération par Manche Numérique, nous aurons une nouvelle réunion avec ses services pour entrer dans la technique de saisie et de définition de la numérotation au sein du logiciel d'intégration, Base d'Adressage Locale (BAL).

3. Devis pour la formation au PSC1

Isabelle Dedieu a pu obtenir un devis de la caserne de pompiers de Brécey. pour la formation au PSC1, comme nous l'avions souhaité.

Formation de 7 heures de face-à-face pédagogique, avec au minimum 4 stagiaires et 10 maximum. Coût 600€.

La formation sera conduite en deux ou trois séances. Le reste à charge pour les participants sera de 20€

Le conseil municipal autorise la mise en œuvre de la formation et fixe la participation individuelle à 20€ par 8 voix sur 8

4. RPQS SPANC :

L'assainissement non collectif concerne environ 3573 installations sur le territoire de Villedieu-Intercom, dont 39 répertoriées pour St-Martin-le-Bouillant.

La périodicité des contrôles (hormis ceux qui sont demandés par les propriétaires pour vente ou conseil avant modification) est de :

- 4 ans pour les non conformes dangereuses
- 6 ans pour les non-conformes à améliorer
- 10 ans pour presque conformes manifestant défauts d'entretien ou usure
- 10 ans pour conformes

Les prix pratiqués sont :

- Examen préalable à conception : 85€
- Contre-visite : 80€
- Vérification de l'exécution des travaux : 135€
- Contre-visite : 80€
- Vérification fonctionnement et entretien : 110€
- Contre-visite : 100€
- Vérification fonctionnement et entretien pour vente : 150€

Le prestataire est VEOLIA qui établit les factures.

Le taux de conformité des installations depuis la création du service est de 89.9% (87% fin 2022).

Le document complet est consultable en mairie et accessible sur le site de Villedieu-Intercom.

En 2025, les communes contrôlées seront :

- La Chapelle-Cécelin
- Boisyvon
- Coulouvray-Boisbenâtre
- St-Pois
- St-Maur
- Et ... St-Martin-le-Bouillant

Rapport adopté par le conseil municipal

OUI : 8 NON : 0 ABSTENTION : 0

5. RPQS Déchets :

Quelques chiffres sur ce service de Villedieu-Intercom, qui doit maintenant établir un rapport annuel :

- Ordures ménagères :
 - 11 secteurs de collecte
 - 2 bennes de 19T
 - 29 250 kms parcourus en 2023
 - 14 725 litres de gasoil consommés, soit une moyenne de 50l/100kms
 - Le tonnage était de 2 142 T en 2021, il a été de 1652 T en 2023.

La collecte est faite en sacs transparents pour permettre aux agents de s'assurer que le tri a été correctement effectué.

- Emballages et papiers :
 - 17 secteurs de collecte
 - 1 benne de 19T
 - 32 838 kms parcourus en 2023
 - 18 527 litres de gasoil consommés, soit une moyenne de 56l/100kms
 - Le tonnage était de 832 T en 2021, il a été de 1021 T en 2023 (+22%)

Le rapport complet est consultable en mairie et accessible sur le site de Villedieu-Intercom.

6. Devis pour l'étude de rénovation architecturale et énergétique bâtiment ancienne mairie

Pour avoir une idée des façons de travailler des bureaux d'étude pour une rénovation architecturale et énergétique, comme nous l'envisageons pour l'ensemble du bâtiment de l'ancienne mairie, un devis a été demandé à un bureau d'étude qui intervient pour Villedieu-Intercom à la fois pour les collectivités et pour les particuliers, la société coopérative 7 vents, implantée à Coutances, avec des correspondants locaux. L'objectif est de faire un diagnostic et de proposer un ou des scénarios en fonction du contexte et de nos objectifs.

Notre demande portera aussi sur la gestion administrative des dossiers d'urbanisme et de gestion de la commande publique, et une aide à la mobilisation des subventions (Etat, département, région, ADEME, peut-être Europe, ...).

Si le conseil valide la méthode, il nous faudra consulter d'autres bureaux d'étude pour rester dans le cadre de la réglementation et faire jouer la concurrence.

Le conseil valide-t-il la démarche ?

OUI : 8 NON : 0 ABSTENTION : 0

7. Information sur la campagne d'élagage pour déploiement de la fibre optique

La SPIE, missionnée par Manche Numérique, a transmis aux maires la carte du tracé de la fibre optique qui va être prochainement déployée sur notre commune, afin que les exploitants et/ou propriétaires soient informés de leur obligation d'élagage.

Les exploitants et propriétaires sont invités à venir en mairie consulter la carte, soit pendant les permanences d'ouverture, soit en convenant avec d'un rendez-vous.

L'élagage devra être réalisé pour début octobre.

8. Informations :

- Implantation de la sculpture d'Arcuviboc,

Arcuviboc a réalisé une sculpture faite de résine et de bouteilles d'eau en plastique, qui est une ode à la lumière et dont il nous faut choisir l'implantation. Le triangle de pelouse situé devant la salle du conseil et l'entrée du locataire, pourrait convenir. Comme elle est haute et légère, un emplacement protégé du vent conviendrait. Une autre hypothèse est sur le dallage à droite de l'entrée de la salle du conseil.

Avis du conseil : le conseil municipal décide de proposer à la responsable d'ARCUVIBOC cette dernière implantation (à droite de l'entrée de la salle du conseil) par 8 voix sur 8.

- Enquête publique relative au PLUI.

Le PLUI est maintenant en phase d'arrêt et sur le point d'entrer en Enquête Publique. Le tribunal administratif doit désigner un commissaire-enquêteur, et fixer le début de l'enquête, qui durera un mois. Ce devrait être à l'automne, septembre ou octobre.

Quand les dates seront connues, une affiche A3 jaune sera affichée devant la mairie et sur le panneau d'affichage. Les modalités d'accès au commissaire-enquêteur y seront décrites.

- France Ruralité Revitalisation

La préfecture a publié la liste des communes (dont la nôtre) qui sont situées dans le zonage France Ruralité Revitalisation, permettant aux entreprises qui s'y installent de bénéficier pendant 5 ans d'exonérations de charges (impôt sur les bénéfices, CFE, TFPB et certaines cotisations patronales, sous conditions). Le conseil municipal devra délibérer sur cette question avant le 20 septembre, pour choisir les mesures qu'il veut prendre. Ces exonérations représentent évidemment une baisse des recettes pour les communes, qui sera partiellement compensée dans la DGF (dotation générale de fonctionnement) et dans la DSR (Dotation de Solidarité Rurale).

Pour délibérer utilement et efficacement, il nous faudra recueillir des informations plus détaillées.

9. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été déposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôt la séance à : 21h30